





Programme de la formation

Accompagnement VAE - domaine scientifique

-  Formation tutorée à distance
-  24 heures
-  Tout public · De 1 à 2 participants
-  1 900 € Net de taxe par participant

Description courte

Votre accompagnateur propose l'accompagnement VAE pour les diplômés en lien avec les sciences. Le déroulé de l'accompagnement est le suivant:

1. **Premier entretien gratuit** d'une heure pour faire le point sur le projet et la pertinence de la démarche VAE.
2. **Aide au dépôt du livret 1** : identifier les certificateurs, les financements et déposer sa demande.
3. **Aide à la rédaction du livret 2** : aide méthodologique pour répondre aux attentes du jury.
4. **Préparation au passage devant le jury** : explicitation des attentes du jury et simulations
5. **Entretien post-jury** : Débriefing de l'épreuve orale, conseils en cas de validation partielle.

Profil des participants

Personnes souhaitant valider des compétences acquises en lien avec le milieu scientifique.

Prérequis

Avoir une expérience significative en cohérence avec le diplôme visé, savoir lire et écrire en français.

Objectifs

Votre accompagnement comporte six objectifs :

- Une réflexion approfondie permettant de resituer votre demande de certification dans votre projet professionnel et personnel.
- Un retour sur votre parcours : il vous est demandé de faire un inventaire de vos expériences professionnelles salariées, non salariées et bénévoles. Vous choisissez avec l'accompagnateur celles qui sont les plus pertinentes par rapport au référentiel* du diplôme ou du titre visé.
- Un entretien d'analyse descriptive de vos activités : les questions de l'accompagnateur vous permettent de décrire et expliciter avec une précision suffisante le contexte de vos activités et des procédures que vous avez mises en œuvre.
- Une assistance à la description écrite de vos activités: vous devez présenter par écrit dans votre dossier les activités que vous avez décrites oralement. À ce stade, les questions et les remarques de l'accompagnateur vous permettent d'atteindre le degré de précision attendu par le jury de validation*. Cette étape peut aussi s'effectuer à distance (courriel, fax etc.).

- Une préparation de votre entretien avec le jury : l'accompagnateur vous expose clairement le déroulement du jury et le type de questions qui pourront vous être posées au regard de votre

expérience. Il vous prépare à la présentation orale et au développement de certains points de votre expérience.

Et/ou, le cas échéant, - Une préparation à une mise en situation professionnelle : l'accompagnateur vous présente les conditions de cette mise en situation professionnelle. Notamment, les moyens matériels qui seront mis à votre disposition ainsi que les critères d'évaluation.

Aptitudes et compétences visées / attestées

A l'issue de l'accompagnement VAE, le candidat à la VAE est capable de :

- Maîtriser la description de ses compétences.
- Décrire ses activités les plus significatives de façon structurée.
- Présenter un dossier de validation cohérent avec ses compétences et conforme aux exigences du référentiel du diplôme visé.
- S'auto-évaluer, identifier ses points forts et ses axes de progrès.
- Réaliser une présentation de qualité et répondant aux attentes du jury.
- Disposer de toutes les informations et liens utiles pour la suite de son parcours professionnel et/ou académique.

Contenu

- **Du conseil au livret 1 :**

Conseil, orientation, et identification de la certification en rapport avec les acquis de l'expérience et du projet professionnel. Aide à la mise en place de la démarche VAE auprès des organismes certificateurs. Aide à la recherche de financements et au montage du dossier de recevabilité (livret 1).

Présentation des outils : méthodologie d'accompagnement, rôle de l'accompagnateur, présentation du livret de validation et du référentiel du diplôme visé.

Construction d'un planning de travail et de rendez-vous.

- **Le livret 2 :**

Point sur le parcours du candidat au regard du contenu du référentiel diplôme.

Identification des écarts entre l'expérience et les attendus du diplôme.

Sélection des activités professionnelles à expliciter.

Entretiens d'explicitations afin de mettre en mots les expériences et compétences.

Relectures du dossier par l'accompagnateur VAE, corrections sur le fond et la forme.

Suivi de la motivation du candidat, points sur les difficultés rencontrées et conseils adaptés.

Boîte à outil VAE fournie au candidat (outils méthodologiques, acteurs de la VAE, conseils pratiques pour gérer son temps, son stress, etc...).

- **La présentation au jury :**

Présentation de l'épreuve orale (entretien avec le jury).

Explication des attentes du jury.

Aide à préparation du contenu de la présentation. Construction d'un argumentaire. Présentation des techniques oratoires.

Séances d'entraînement (au moins 2, plus si nécessaire).

Questions-types du jury.

- **Après le jury :**

Entretien post-jury d'une heure. Débriefing de l'épreuve orale, conseils en cas de validation partielle.

Pédagogie et organisation

- Accompagnement individuel et personnalisé : entretien semi-directif, entretien d'explicitation, instruction aux sosies, autobiographie raisonnée, techniques de relance, questions ouvertes, fermées, écho. Ecoute active et bienveillance.
- Matériel pédagogique : boîte à outils VAE fournie au candidat (aide au questionnement, à l'écriture, à la préparation orale). Ordinateur / téléphone / internet. Rédaction du livret 2 au format numérique (par le candidat).

Positionnement et Modalités d'évaluation des acquis

Objectifs	Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation	
Réflexion approfondie	Echanges avec l'accompagnateur	Pertinence du contenu des échanges et du travail de rédaction du candidat.	
Retour sur le parcours	Echanges avec l'accompagnateur	Rédaction de la partie motivation et du livret 2.	
Analyse des activités	Echanges avec l'accompagnateur	Pertinence au regard du référentiel, limites et levier des activités utilisées dans le livret 2.	
Assistance à la description	Echanges avec l'accompagnateur	Détail et précision des situations décrites dans le livret 2.	
Préparation de l'entretien	Echanges avec l'accompagnateur	Fond et forme de l'entretien de simulation réalisé avec l'accompagnateur.	
Prép. à la mise en situation	Echanges avec l'accompagnateur	Fond et forme de la simulation réalisée avec l'accompagnateur.	

Mode de validation

- Remise d'une attestation d'accompagnement à la VAE mentionnant la complétude partielle ou totale des 6 objectifs.

Financements possibles

CPF, OPCO, pôle-emploi, auto-financement

Modalités et délai d'accès

- Durée, Dates et horaires de la formation : 24h
- Effectif (*minimum et maximum*) : accompagnement individuel, pas de maximum.
- Lieu de la formation et accès : A distance, distance via Zoom, Skype, Whatsapp, téléphone.
- Modalités d'accueil : Premier entretien gratuit d'une heure (avant l'inscription) afin d'évaluer la faisabilité du parcours VAE. Puis, entretiens d'une heure ou deux heures à distance, programme co-construit avec le candidat (disponibilités de l'accompagnateur en journée, en soirée et le weekend).
- Conditions d'inscription : Avoir obtenu la recevabilité du livret 1 délivrée par le Rectorat et complété la fiche d'inscription. Début de l'accompagnement après signature du devis. Démarrage dans les 2 semaines après signature du devis.

Référent handicap

PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP : (*mise en place de compensation...*)

Contact : Référent handicap 02 51 84 95 55 / 06 28 70 45 28 / nadiahadjeri@cadresenmission.com

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

L'accompagnement est accessible aux personnes en situation de handicap.

Intervenant

BRUNE Dominique

- **Titulaire du certificat professionnel d'accompagnateur VAE** (obtenu auprès d'APC Groupe)
- Titulaire d'une licence professionnelle en Génie Chimique, **obtenue par la voie VAE**
- Formateur pour adulte
- Formateur Mathématiques et Sciences du CAP au BTS
- Expérience de l'enseignement en prison pour mineurs